

CONJOINT ALCOOLIQUE

Par Natacha42 Postée le 09/09/2023 21:09

Mon conjoint s'est fait suivre à la fin du mois d'août pour son alcoolisme. Il a été pendant 10jrs en CMP. Il a un suivi médicamenteux mais au bout d'une semaine il a recommencé à boire. Au début juste une fois et depuis le début de la semaine c'est tous les jours avec 2 fois des fin de journée très alcoolisé. Est ce que je dois prévenir le CMP? Je ne sais plus quoi faire pour l'aider

Mise en ligne le 11/09/2023

Bonjour,

Lors d'un démarche d'arrêt de l'alcool, il est fréquent que les personnes qui tentent de se sevrer reconsomment et même si cela fait partie de la démarche, cela reste toujours très difficile à vivre pour les proches.

Nous ne pouvons pas directement vous conseiller sur le fait d'appeler ou non le CMP car dans tous les cas puisque pour que cela ait des effets, il serait préférable que la demande vienne directement de lui. Nous ne savons pas si il continue d'être suivi ou pas mais dans tous les cas, ce que nous pouvons vous conseiller est de tenter de l'inciter à reprendre contact avec des professionnels.

Vous pouvez également lui donner les coordonnées de notre service si jamais il n'arrivait pas à se tourner directement vers ces derniers.

En tant que proche et pour vous aider à mieux vivre la situation, vous pouvez vous aussi vous faire aider par des professionnels spécialisés en addictologie dans un centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA). Vous seriez reçu en consultation individuelle, gratuite, par un.e psychologue ou un.e infirmière.

Pour trouver la liste des CSAPA à proximité de chez vous, vous pouvez utiliser l'outil "adresses utiles" indiqué en fin de réponse.

Si vous souhaitez en discuter directement avec un.e écoutant.e, vous pouvez nous contacter gratuitement et anonymement par téléphone ou par tchat. Nous répondons au 0 800 23 13 13 tous les jours de 08h à 02h. Le tchat est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 00h et le week-end de 14h à 20h.

Bon courage à vous,

Bien cordialement,

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Drogues info service